



Hockey Glace Yonnais – Impasse de Olympiades – 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Les responsables d'équipes

IL NE PEUT Y AVOIR D'EQUIPE S'IL N' Y A PAS UN ou DES RESPONSABLE(S) D'EQUIPE(S)

CODE RESPONSABLE D'EQUIPE

Tout parent souhaitant s'investir au sein d'une équipe pourra présenter sa candidature au bureau (par mail, à l'oral). Les intéressés rencontreront l'entraîneur. A l'issue de cette réunion une décision collective sera prise dans l'intérêt de chaque catégorie.

- Le responsable doit, s'il veut accéder au banc lors des matchs, être licencié au HOGLY (licence prise en charge par le club).
- Il devra informer l'entraîneur ou le responsable mineur dès que possible de tout dysfonctionnement de l'équipe (son absence, l'absence de joueur, l'annulation de match, problèmes en tout genre...) ainsi que de la modification des calendriers.

ROLE DU RESPONSABLE D'EQUIPE

- Il se charge de récupérer les dossiers d'inscriptions des licenciés de sa catégorie puis de les transmettre une fois complet au secrétaire.
- Il accueille les équipes adverses lors des matchs de championnat ou des tournois à domicile.
- Il informe tous les parents et les joueurs des actes administratifs (dossier d'inscription, de sur classement, de stages) des dates et heures de match avec EASY SPORT sur la saison et par mail la convocation la semaine de match.
- Il informe des heures de rendez-vous d'avant match et organise le covoiturage.
- Il gère les maillots et les bas lors des matchs (distribution et récupération des maillots à chaque match + attribution d'un numéro de maillot pour la saison).
- Il organise la rotation de lavage de maillots auprès des parents de la catégorie concernée, et l'organisation de la table des marques.
- Il établit un bordereau de match et édite un roster à fournir avant chaque match. Tous les documents utiles seront fournis via google drive.
- Il doit transmettre les feuilles de match à la fin de chaque match (au bureau ou directement à la FFHG).
- Il s'assure de la bonne organisation et du bon déroulement des rencontres, des déplacements.
- Pour les plateaux si l'on reçoit, il doit établir les plannings et les communiquer 15 jours avant aux autres équipes.
- Préparer des fruits lors des matchs (participation de 5€ ou plus par famille pour l'ensemble de la saison).

Attention à NE PAS CONFONDRE RESPONSABLE D'EQUIPE ET COACH.

Le parent référent ne doit pas prendre position sur le plan sportif.